CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10020** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 08/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2000

Raison sociale : SERRURERIE CHARPENTES FERMETURES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/09/2007

Sigle : SCF

Capital : 100 000

QUARTIER LA CURASSE
130 CHEMIN DE LA CURASSE
13780 CUGES-LES-PINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2000 B 01992

Siret : 432 853 869 00027

Téléphone : 0442739756 **Fax :** 04 42 73 97 56

Portable : 06 24 61 78 41

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 40525

Responsabilité légale :
CRISTOFANI MICHEL GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 407107

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 407107

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

E-mail : scfsarl@aol.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 549 039 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	5	06/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/07/2026 17:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.